

DATE DE PRÉ-INSCRIPTION (du 05/09/2020 au 28/09/2020) :

DATE DE RÉCEPTION DE LA FICHE MÉDICALE :



# VOYAGES 2021 – CARTE ROYALE

## LA BELGIQUE



**Du lundi 26 avril au samedi 1<sup>er</sup> mai 2021**

Un formulaire de **préinscription** par couple

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM(S) : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : MADAME \_\_\_/\_\_\_/19\_\_\_ MONSIEUR \_\_\_/\_\_\_/19\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ PORTABLE : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

EMAIL indispensable pour l'envoi de documents de dernière minute :

\_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

**Cocher les derniers voyages auxquels vous avez déjà participé avec le Service Seniors :**

2016	Toscane		Aquitaine		2018	Russie		Luberon	
2017	Espagne		Monténégro		2019	Madère			

### HÉBERGEMENT

CHAMBRE DOUBLE  partagée avec Monsieur/Madame \_\_\_\_\_

CHAMBRE TWIN  (2 lits) partagée avec Monsieur/Madame \_\_\_\_\_

CHAMBRE SIMPLE  Supplément de 305€

**Si impossibilité d'être en chambre simple accepteriez-vous une chambre double :**

OUI  partagée avec Monsieur/Madame \_\_\_\_\_ NON



**difficile d'accès ou fatigante**

*Veillez noter que les centres historiques de Bruxelles, de Bruges et de Gand sont pavés.  
Une bonne condition physique est indispensable pour participer au voyage.*

J'autorise  je n'autorise pas  le Service Seniors à m'envoyer par **mail** des informations concernant les voyages et sorties de l'Agenda.

J'autorise  je n'autorise pas  le Service Seniors à diffuser les **photos individuelles** prises en voyage sur: l'Agenda, le journal de Saint-Germain-en-Laye ou sur le site de la Ville.

Dans un souci de lutte contre l'isolement et de soutien financier aux personnes âgées les plus fragiles, le CCAS peut prendre en charge une partie du voyage à hauteur de 200€ par personne dans la limite du nombre de places disponibles fixé au contrat avec le voyageur et sous réserve des critères d'éligibilité suivants :

### Aide aux voyages

Critère de résidence	Être domicilié à Saint-Germain-en-Laye au moins depuis 6 mois
Critère d'adhésion	Être adhérent carte royale
Critère de ressources	Avoir un revenu fiscal brut global annuel inférieur à 24000€ pour une personne seule et inférieur à 36000€ pour un couple
Autres critères	Ne pas être placé en établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, Ne pas avoir déjà bénéficié de cette aide au cours de la même année civile

**Cette aide est versée directement à l'organisme de voyage par le CCAS.**

Je souhaite bénéficier de l'aide aux voyages. Je fournis les documents suivants :  
Carte royale à jour, CNI, justificatif de domicile de moins de 3 mois, dernière déclaration de revenus.

En cochant la case ci-contre, je confirme avoir donné mon accord exprès à la collecte de mes données personnelles dans le cadre du contexte exposé ci-dessous :

Les données collectées par le biais de ce formulaire sont exclusivement destinées et nécessaires à la gestion du fichier voyage de la Carte Royale.

Le refus de communiquer vos données aura pour conséquence de ne pouvoir vous inscrire au voyage mentionné., Les destinataires des données sont les agents du Service Seniors.

Le responsable légal de ce traitement est Monsieur le Maire de Saint-Germain-en-Laye.

Les données seront conservées pendant toute la période d'adhésion à la Carte Royale, et en cas de retrait ou d'absence de renouvellement, dans les 3 mois qui suivront la date de fin de validité de la Carte Royale.

Vous avez possibilité de retirer votre consentement à l'utilisation de vos données à tout moment et exercer vos droits d'accès et de rectification, d'effacement et d'opposition, vos droits à la limitation du traitement, vos droits de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée par les moyens suivants :

-En vous rendant auprès du Service Seniors, 86 rue Léon Désoyer (ne pas oublier de vous munir d'un justificatif d'identité).

-En écrivant à Mairie de Saint-Germain-en-Laye, Service Seniors ou au Délégué à la Protection des Données au 16 rue de Pontoise - BP 10101 78101 Saint-Germain-en-Laye Cedex et en exposant votre demande et justifiant de votre identité.

Vous pouvez également formuler une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.